



je suis accuse d'abus de faiblesse mais je ne sais pas pourquoi

Par **stephane07**, le **16/11/2010** à **12:55**

en 2007 j'ai rencontrer une personne de 36ans seine d'esprit et qui ayant les moyens financiers s'est acheté une voiture-une maison- et du materiel pour sa société.tous ces achats ont été mis à son nom propre.

moi de mon coté je lui est donné 7000€ en échange d'un chèque du même montant pour l'achat d'une moto car j'etais interdit de chèquesje ne lui est pas demandé de reçu car j'avais confiance, à l'époque j'avais une reconnaissance handicaper à 80% pour depression. cette personne c'est permise de déposer plainte contre moi pour abus de faiblesse, le juge a tous les elements en mains qui prouve que j'avais bien sortie l'argent de ma banque c'est quand même moi qui suis mise en examen et je n'arrive pas à savoir pourquoi.

en tous cas mon etat psychologique est en train de descendre en chute libre.je me suis marie en 2009 et suite a cette histoire mon couple est en train de battre de l'aile je n'arrive pas a savoir pourquoi on l'a croit elle et pas moi.que dois faire, mon avocat me dit que ça va bien mais je trouve que ça n'avance pas

Par **Claralea**, le **16/11/2010** à **12:59**

Bonjour, si vous avez la preuve d'un retrait de 7000 euros, d'un cheque fait par cette personne simultanément au vendeur, et la facture de la moto qui fait bien 7000 euros, je pense que c'est quand meme assez clair. Meme si la transaction est bizarre, vous auriez pu demander un cheque de banque à votre banque, il vous en aurait couté quelques euros mais vous seriez tranquille aujourd'hui.

Si vous avez toutes ses preuves, faites les valoir. Prenez un avocat si besoin pour vous faire aider

Par **Domil**, le **16/11/2010** à **14:08**

Ce n'est pas "si besoin". Il est mis en examen, il FAUT qu'il ait un avocat.